

Le président du Salvador désavoue une signataire du « Consensus de Brasilia »

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 27 août 2010

Julia Evelyn Martinez représentait en juillet dernier le Salvador à la 11e Conférence régionale sur la Femme d'Amérique latine et des Caraïbes qui s'est tenue à Brasilia (CEPAL) : cette féministe, directrice de l'Institut d'El Salvador pour le développement de la Femme (ISDEMU), en a profité pour signer le « [consensus de Brasilia](#) » qui vise à faire dépénaliser l'avortement dans toute la région.

Le président du pays, Mauricio Funes, l'a officiellement désavouée, en faisant publier une [mise au point](#) sur le site de la présidence de la République, actuellement en tête de toutes les informations. Il y déclare que Mme Martinez n'était pas « autorisée à signer au nom du pays le "Consensus de Brasilia" qui engage le Salvador à réviser les lois sur l'avortement ».

« Elle a souscrit à une déclaration qui n'engage en rien le gouvernement ; il y a eu une erreur de procédure de la part de la directrice exécutive de l'ISDEMU, elle aurait dû consulter la Chancellerie, pour que celle-ci à son tour consulte la Présidence de la République, pour être habilitée en tant que fonctionnaire du gouvernement de la République pour engager celui-ci à l'égard de déclarations qui pouvaient être signées dans le contexte de la réunion du CEPAL », dit sèchement la mise au point.

Mme Martinez ne disposait pas davantage des pleins pouvoirs pour signer au nom du gouvernement, précise la Présidence, qu'elle n'avait ni demandés ni obtenus.

Le Salvador, à la suite du Chili et du Costa Rica, ne se considère donc pas lié par le Consensus de Brasilia en ce qui concerne la dépénalisation de l'avortement, ce qui a été officiellement notifié à CEPAL, « parce que notre Constitution est claire et tant que cet article (de pénalisation de l'avortement) est en vigueur et n'aura pas été révisé par l'Assemblée législative, il faut le respecter », a précisé le président Funes.

Rappelant qu'il n'appartient pas à l'exécutif de prendre l'initiative des lois, le président a ajouté que cela est de la seule compétence de ladite Assemblée, qu'il n'a lui-même donné « aucun ordre pour que la législation sur l'avortement soit révisée », ajoutant que « pour autant, il n'est pas certain que l'ISDEMU fasse la promotion d'une telle mesure ».

C'est au moins une belle manifestation d'indépendance par rapport aux instances supra-nationales qui veulent peser sur les politiques nationales des pays où la culture de mort n'est pas encore institutionnalisée.

On soulignera aussi la fourberie des promoteurs de l'avortement qui transparait dans la signature d'un instrument international qui, forcément, exerce une pression sur les gouvernements nationaux, par une militante féministe qui n'a pour ce faire aucune autorité, et qui, forcément, le sait...

Le directeur du Population Research Institute pour l'Amérique latine, Carlos Polo, cité par [ACIPrensa](#), souligne toutefois que le Consensus de Brasilia ne lie pas juridiquement les Etats signataires.

« Pendant des années, on nous a vendu l'idée selon laquelle n'importe quel document résultant d'un consensus, signé au sein de n'importe quel organisme lié à l'ONU, oblige les pays membres. Par ces actions, on a pu rendre évident le fait que les Etats sont souverains quant à leur législation interne, et que le Consensus de Brasilia ne les oblige pas dès lors qu'il ne s'agit pas d'un document contraignant. (...) En favorisant la pratique de l'avortement, il manque de valeur légale puisqu'il contredit les Constitutions et, surtout, le Pacte de San José qui, effectivement, oblige nos pays à défendre la droit à la vie depuis la conception. (...) Il y a déjà plusieurs pays qui, au moyen de réserves exprimées (Chili, Costa Rica, Pérou, Nicaragua), ou à travers des déclarations de hauts fonctionnaires du pouvoir exécutif comme au Chili et aujourd'hui le Salvador où le président lui-même s'est exprimé, remettent ouvertement en cause la valeur légale de cet accord. »